



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL Du lundi 05 décembre 2022 à 17h30

Le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire le lundi 05 décembre 2022 à 17h30, salle du conseil municipal.

Nombre de conseillers en exercice : 11

Date de la convocation : 30 novembre 2022

Etaient présents (8) : Mmes et MM., Anne PONIATOWSKI, Laurent FERRAT, Michel BELGUIRAL, Jean-Benoît HUGUES, Dominique DELAIRE, Alexandre BRAGLIA, Claire NOVI, Pascal OFFRE,

Absences excusées (3) : Mounia BANDERIER-ZAHIR, Isabelle ACHARD, Jean RENO

Procurations (2) : Isabelle ACHARD a donné procuration à Claire NOVI

Jean RENO a donné procuration à Anne PONIATOWSKI

Secrétaire de séance : Alexandre BRAGLIA

⌚ La séance est ouverte à 17h40 par Madame le Maire qui annonce les points prévus à l'ordre du jour.

Elle informe les conseillers municipaux des décisions prises depuis le dernier conseil :

DECISIONS PRISES DEPUIS LE CONSEIL DU 20/09/2022		
Date	N° Décision	Objet
10-10-2022	2022-15	Attribution du marché pour l'élaboration du Règlement Local d'Urbanisme
03-11-2022	2022-16	Demande de subvention auprès de l'Etat et de la Région Sud pour les collectivités touchées par des catastrophes naturelles

Le Conseil Municipal, après avoir entendu les rapporteurs délibère ainsi qu'il suit.

- Monsieur Pascal OFFRE ne prend pas part au vote de la délibération 2022-59, celle-ci est prise à l'unanimité, soit 9 votes :

- 2022-59 Subventions aux associations

- Les autres délibérations ont été prises à l'unanimité :

- 2022-48 Convention de partenariat culturel « Provence en Scène »
- 2022-49 Décision modificative n°2
- 2022-50 Autorisation d'ouverture de crédits dans l'attente du vote du BP 2023

- 2022-51 Modalités de partage de la taxe d'aménagement entre les Communes et la Communauté de Communes
- 2022-52 Rapport annuel d'activité 2021 de la Communauté de Communes Vallée des Baux-Alpilles
- 2022-53 Rapport annuel sur les prix et la qualité du service public de l'eau potable et de l'assainissement collectif et de l'assainissement non collectif de la Communauté de Communes Vallée des Baux-Alpilles pour l'année 2021
- 2022-54 Rapport annuel sur les prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés de la Communauté de Communes Vallée des Baux-Alpilles pour l'année 2021
- 2022-55 Restitution de compétences sans transfert de charges - CCVBA
- 2022-56 Demande de retrait du syndicat mixte d'ingénierie pour les collectivités et territoires innovants des alpes-méditerranée (SICTIAM) au 1er juillet 2023
- 2022-57 Contrats d'assurance des risques statutaires CDG13
- 2022-58 Participation employeur - Convention risque prévoyance
- 2022-60 Subvention Office de Tourisme
- 2022-61 Prescription de l'élaboration du Règlement Local de Publicité
- 2022-62 Validation de l'état d'assiette des coupes ONF de la forêt communale 2023 et des modalités de commercialisation

⌚ L'ordre du jour étant épuisé, Madame le Maire lève la séance à 19h30.

Le Maire,

Anne PONIATOWSKI



Anne Poniatowski